

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

juin 2009

n° 35

## Musée cantonal des Beaux-Arts

La ville d'Yverdon-Les-Bains confirme sa candidature pour l'implantation du futur Musée cantonal des Beaux-Arts. Situé sur le « Quai n° 1 » de la gare CFF, entre Ville nouvelle et Centre historique, le projet est présenté comme un véritable amplificateur du rayonnement cantonal.

### Anticiper le remodelage des frontières géoculturelles vaudoises

Allouer équitablement les ressources fait partie des vœux exprimés par la nouvelle Constitution du Canton de Vaud. Implanter le nouveau joyau culturel à Yverdon-les-Bains offre au Pays de Vaud l'occasion d'illustrer par le concret ce principe, tout en s'inscrivant opportunément dans un mouvement contemporain qui tend à redessiner ses frontières géoculturelles.

### Un site urbain disponible immédiatement: faisabilité, coûts garantis

Propriété de la Municipalité, le terrain retenu est classé en zone d'intérêt général sans limites de hauteur ni de volumétrie. Il est mis gracieusement à disposition, sur le principe de l'octroi d'un droit distinct et permanent (DDP).

### Libre de charge émotionnelle: risques d'opposition éradiqués

Au centre ville et proche des voies de transports, tel l'emballage rêvé d'une institution culturelle appelée à rayonner, ce site protégé des éventuels remous émotionnels, est minutieusement choisi. Le concept propose un mode d'intégration optimal dans la cité comme articulation entre la vieille ville et les rives du lac, exempte de voisins directs ou de vestiges historiques. D'ailleurs, le Conseil communal vécut un moment de rare unanimité lorsque, in corpore et d'une seule voix, il avalisa le projet de candidature.

### Subtiles résonances d'une programmatique au service du rayonnement

La conception verticale du Musée invite à s'élever entre art et nature, entre modernité et histoire. La programmatique proposée pour le site d'Yverdon-les-Bains répond scrupuleusement au cahier des charges (+10% de surfaces disponibles). Comme une extension logique le futur Musée Cantonal des Beaux-Arts, situé sur le « Quai n°1 » de la Gare d'Yverdon-les-Bains, trouvera son prolongement naturel dans la réhabilitation de l'actuelle Place d'Armes qui pourrait s'exprimer en parc paysagé moderne dédié aux passants et peut-être à l'art sculptural.

### Une mobilisation marquée

Dans le cadre de la réflexion globale sur les contours d'un Musée cantonal des Beaux-Arts au XXI<sup>e</sup>, la municipalité d'Yverdon-les-Bains souhaite apporter au Canton sa contribution en organisant une université d'été à rayonnement européen (voir p.3).

Toute la région soutient cette candidature ! Un premier appel pour la constitution d'un Comité de soutien a généré à ce jour, la participation de plus de 30 communes et 126 entreprises et personnalités du district ! Si vous souhaitez adhérer à ce Comité, merci de prendre contact avec le Secrétariat Général : 024 423 60 67, dam@yblb.ch.

## Editorial

Chères Yverdonnoises,  
chers Yverdonnois,

Ce nouveau numéro de Bonjour que vous tenez entre les mains inaugure une nouvelle étape de la présente législature. Depuis le 1er juillet dernier, le soussigné a repris les fonctions de Syndic de la Ville. Qu'il me soit permis en préambule d'adresser mes chaleureux remerciements à M. Rémy Jaquier, notre Syndic sortant, qui a su pendant les sept ans et demi de son mandat tenir fermement les rennes de la Ville et piloter les nombreux changements auxquels elle est désormais confrontée. Grâce à lui, à la Municipalité, au Conseil communal et à vous toutes et tous, Yverdon-les-Bains se tourne désormais vers l'avenir avec de nombreux nouveaux projets aussi stimulants qu'enthousiasmants.

Pôle d'importance cantonale dont le statut s'est encore affirmé depuis la création du nouveau district Jura-Nord vaudois, notre cité entend jouer pleinement son rôle de capitale régionale. J'en veux pour preuve le programme d'agglomération en cours d'élaboration, qui associe étroitement neuf commu-

nes dans la recherche de solutions durables visant à améliorer la qualité de vie tout en proposant des conditions très favorables pour leur développement économique, social, culturel et associatif. Des projets tels que le Centre sportif aux Isles, le Conservatoire de musique, l'aménagement du secteur Gare-Lac ou encore les démarches qualité de vie dans les quartiers sont autant de signes concrets marquant notre volonté d'anticiper les défis de notre avenir.

Le dépôt du dossier de candidature en vue de l'accueil du Musée cantonal des Beaux-Arts constitue un élément particulier de cette dynamique. Il s'agit à la fois de démontrer la volonté de notre région de jouer un rôle important dans le développement du canton, mais également de montrer qu'elle en a les compétences. La mise sur pied d'une université d'été sur ce thème, en collaboration avec différents instituts universitaires, en est la preuve concrète.

Je me réjouis beaucoup de l'honneur qui m'est donné de reprendre la responsabilité de notre ville et de poursuivre le travail dans ce contexte extrêmement dynamique et positif.

Daniel von Siebenthal  
Syndic

## Dans ce numéro :

Echanges culturels avec Winterthur  
Programme des visites du prix Wakker page 2

Balades à vélo page 3

Projet aggro'Y pages 4 et 5

Camps et vacances page 6

Le bouquet de subventions estivales 2009 page 7

Tour de France le 19 juillet page 8



# Un projet d'agglomération au service de toute la population!

D'ici 2020, le projet d'Agglomération yverdonnoise aggloY devrait être réalisé. Nous serons alors prêts à accueillir dix mille habitants et six mille emplois supplémentaires dans de bonnes conditions. Tel est l'objectif de notre développement. Pour y parvenir, plusieurs mesures doivent être prises dans les neuf communes de l'agglomération: Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres, Montagny, Chamblon, Treycovagnes, Gressy, Pomy et Cheseaux-Noréaz.

Vous trouverez ici une présentation de base du projet. Pour en savoir plus, consultez le site [www.aggloy.ch](http://www.aggloy.ch) ou prenez contact avec les représentants de votre commune ou avec le Bureau d'agglomération.

## Qui travaille sur le projet?

Le projet est suivi par toutes les Municipalités concernées et coordonné par un **Comité de pilotage politique** de 11 membres. Chaque commune y délègue un-e représentant-e, la commune d'Yverdon, deux. Le Conseil d'Etat y est également représenté. Ce comité de pilotage est présidé par Rémy Jaquier, Syndic d'Yverdon. Les autres membres sont: Blaise Nicole, Chamblon, Gérald Charbon, Cheseaux-Noréaz, François Payot, Grandson, Willy Gonin, Gressy, Philippe Wagner, Montagny, Christian Pellaux, Pomy, Martine Rauber, Treycovagnes, Claude Stoecklin, Valeyres-sous-Montagny et Paul-Arthur Treyvaud, Municipal, Yverdon-les-Bains, ainsi que Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat.

Un **Groupe technique** assure le suivi des travaux. Il est composé de 3 représentants des services communaux: Markus Baertschi et John Aubert, du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments (URBAT), pilote du projet pour la Ville, et Sandro Rosselet, du Service des Travaux et de l'Environnement (STE). Le canton est représenté par Véronique Bovey-Diagne du Service du développement territorial, de Thierry Merle du Service de la mobilité et d'Olivier Roque du Service de l'économie, tourisme et logement. L'ADNV est représentée par Christine Leu. La communication est sous la responsabilité d'Aude Aegerter, chargée de communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

La supervision générale est effectuée par le **bureau d'agglomération**, Jean-Daniel Girard, chef de projet et son adjoint, Micaël Tille. Ils sont chargés des contacts avec les mandataires et de l'ensemble du suivi administratif, financier et technique.

## Combien ça coûte et qui paie?

Au total, le coût du projet est estimé à 150 millions de francs, infrastructures souterraines comprises, dont 105 millions pour financer les mesures prioritaires. Le financement est assuré par les communes, le Canton et la Confédération dont la subvention prévue se monte à 28 millions de francs au total.

## Pourquoi ce projet et comment?

A l'origine du projet, la « Politique des agglomérations de la Confédération » lancée en 2001. Trente projets ont été retenus par Berne, dont cinq touchent le Canton de Vaud: AggloY, ainsi que les projets de Lausanne-Morges et le projet franco-valdo-genevois.

L'idée de base de ces projets est de répondre à l'évolution démographique – cent mille habitants de plus d'ici 2020 sur le Canton – ainsi qu'à l'impact de celle-ci en termes de nuisance et d'atteinte au paysage. Pour cela, nous devons coordonner le développement de l'urbanisation et celui des transports. Concrètement, il faut favoriser la mixité « commerces, habitat, emplois » pour éviter de longs déplacements. Le développement doit permettre de recréer des espaces publics de qualité afin que les agglomérations soient attractives pour les habitants et les entreprises. Les projets d'agglomération visent à améliorer la qualité du cadre de vie et des équipements existants.

## Quelles sont les orientations du projet d'agglomération et qu'allons-nous faire?

Pour concilier mobilité et développement urbain, notre agglomération bénéficie de conditions favorables: elle est accessible facilement au réseau des villes suisses, son centre dispose d'un potentiel de friches urbaines; elle peut développer la mobilité douce, améliorer le paysage et la proximité, la voiture a pris une place prédominante et les transports publics restent peu attractifs. Ce sont là des conditions posées pour bénéficier de l'appui financier de la Confédération.

Les concepts de base concernent le transport individuel motorisé et les transports publics, le stationnement, ainsi que la mobilité douce et le paysage. Ils se concrétisent en 30 mesures, dont 21 sont prioritaires. Celles-ci ont été regroupées en 11 paquets de mesures (PM) que nous présentons sur le plan.

## Où en est-on aujourd'hui?

### Travaux terminés

Les concepts de base sont établis.

### Travaux en cours

Ces concepts se traduisent dans des mesures d'aménagement, en cours d'élaboration. Les avant-projets devront être terminés à fin 2009.

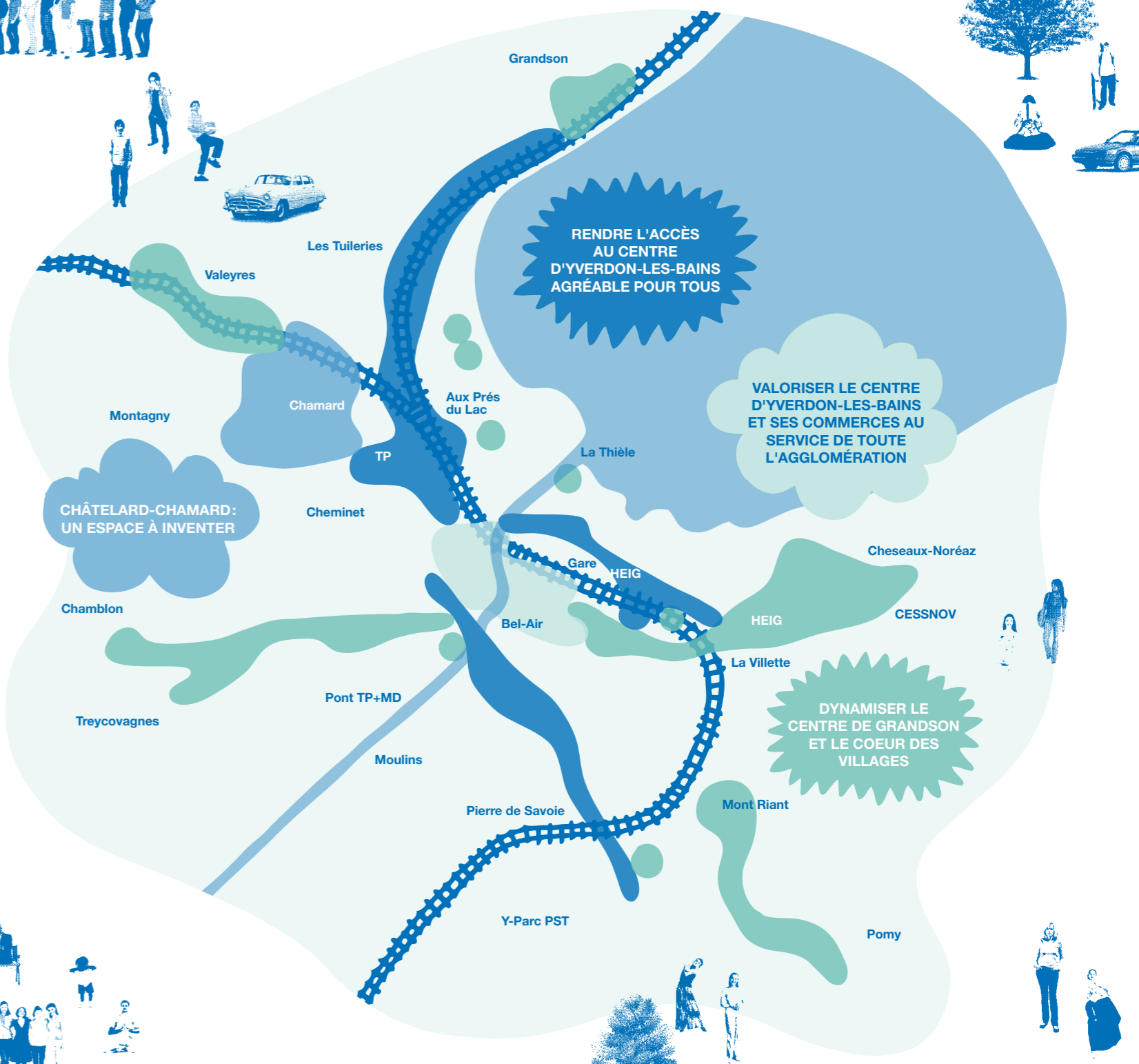
### Travaux à effectuer

#### a) Projets prioritaires

De 2010 à 2013, les 21 avant-projets prioritaires seront travaillés afin d'en faire des projets définitifs. Leur exécution débutera dès 2011 et les travaux devront être terminés en 2015.

#### b) Autres projets

Pour les 9 projets ultérieurs, les études préliminaires débuteront en 2011 et les travaux entre 2016 et 2020.



# Yverdon-Les-Bains, juillet-août 2009

## Projections de courts métrages:

### Décliner la ville

Ces manifestations sont organisées dans les cadres des activités réalisées dans l'objectif de promouvoir le Prix Wakker 2009, attribué à la Yverdon-les-Bains.

6 programmes de courts métrages internationaux d'une durée d'environ 55 minutes:

#### 17 juillet Décliner la ville: Expérimentation

La ville comme un lieu de recherche architecturale et d'expérimentation de l'environnement urbain.

#### 24 juillet Décliner la ville: Mouvements

La ville comme un espace occupé par la troupe de danse du chorégraphe Philippe Saire.

#### 7 août Décliner la ville: Délire

La ville comme une invite à perdre la tête, à se laisser emporter sans retenue.

#### 14 août Décliner la ville: Musique

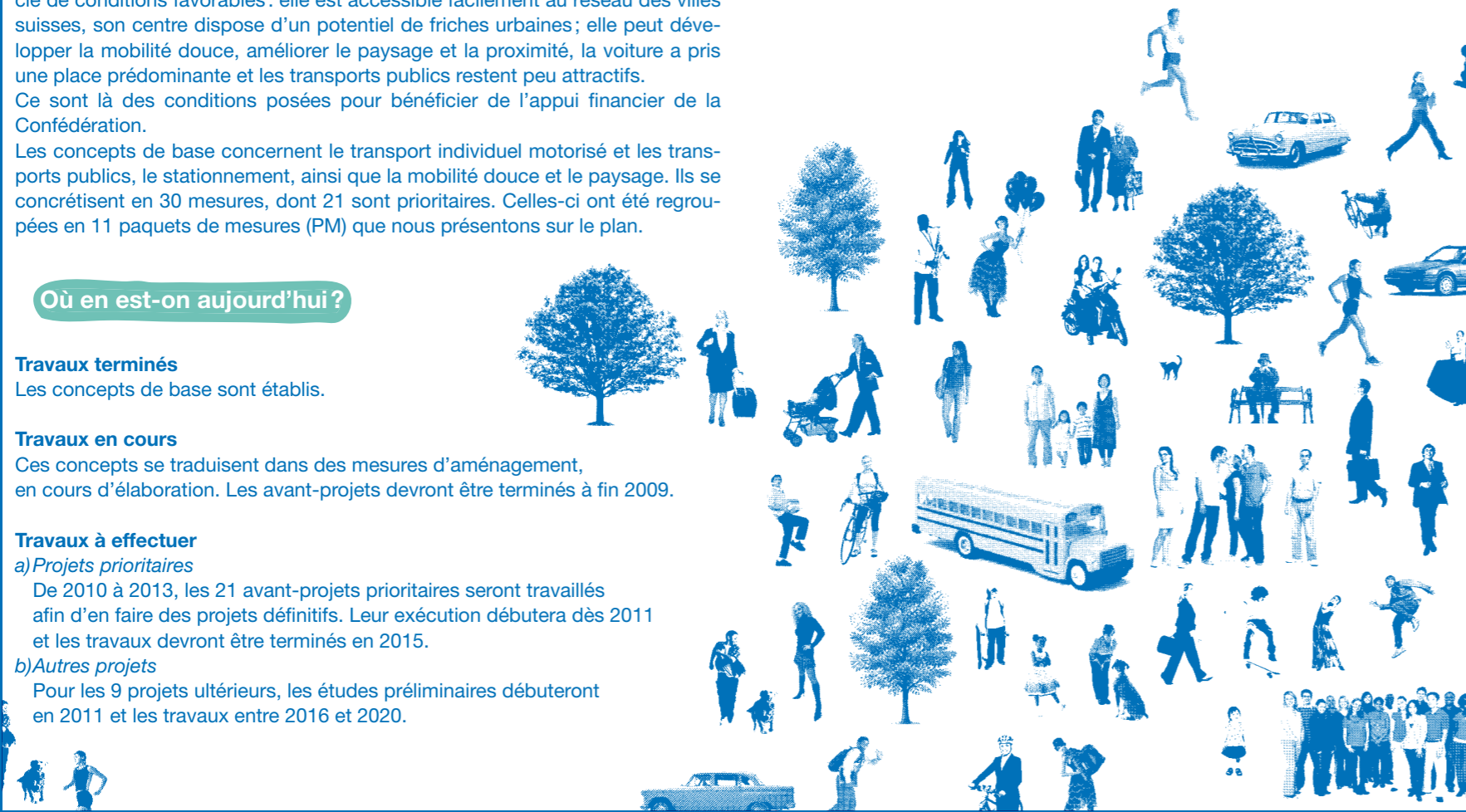
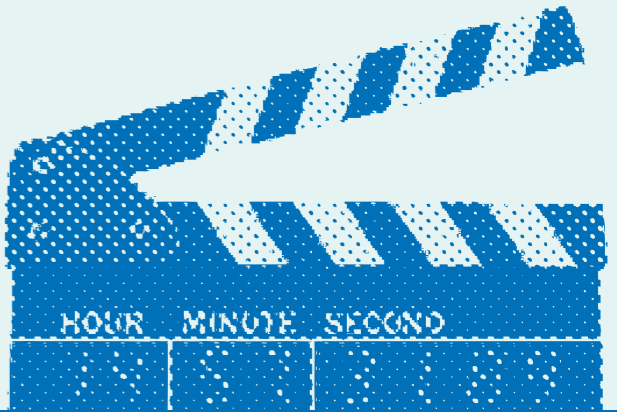
La ville comme une partition qui organise – ou désorganise – les sons du quotidien.

#### 21 août Décliner la ville: Société

La ville comme une construction, une reconstruction d'espaces culturels et sociaux.

#### 28 août Décliner la ville: Imagination

La ville comme un écran blanc sur lequel on peut projeter les fantasmes et craintes face au futur.



# Vacances: camps et colonies

Le service Éducation et Jeunesse met sur pied des camps et propose différentes prestations durant les vacances scolaires. Différentes activités (camps, loisirs, excursions, ateliers et sports) sont organisées pour les enfants et les jeunes.

## Été

### Centre Aéré (4-10 ans)

Le Centre aéré a lieu durant les 7 semaines de vacances d'été à la Cure d'Air au bord du lac. Le centre accueille les enfants directement sur place le matin (entre 7h30 et 8h45) jusqu'à 18 heures. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leurs enfants pour une ou plusieurs semaines. Des activités d'intérieur et d'extérieur sont organisées sous la responsabilité de moniteurs et de monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture, cuisine, théâtre, etc.). Avec 60 enfants présents chaque jour, ce sont quelque 300 enfants qui fréquentent le centre pour plus de 200 familles concernées.

### Colonies (4-13 ans)

Deux colonies d'été sont organisées dans les maisons du Jura appartenant à la commune d'Yverdon-les-Bains, soit 4 semaines à la colonie Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix (55 places) et 2 semaines à celle de Bellevue à Mauborget (45 places). Les colonies ont lieu durant les premières semaines de vacances scolaires estivales.

### Ados Loisirs (11-16 ans)

Ados Loisirs propose différents camps et activités se déroulant sur une journée durant les quatre premières semaines des vacances scolaires d'été. Plus de trente ateliers (photographie, art et récupération, danse, etc.) ou sorties « fun » et sportives (spéléologie, chiens de traîneau, canyoning, voile, pêche, via ferrata, etc.) sont ainsi proposés aux jeunes gens d'Yverdon-les-Bains et région

## Automne

### Colonies (4-13 ans)

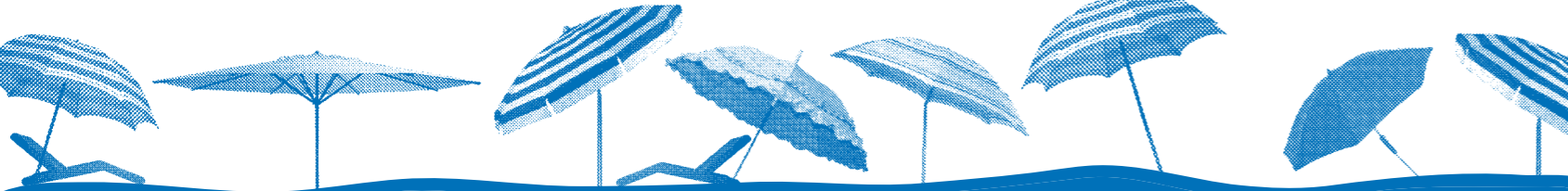
Pour la première fois cette année, un camp de deux semaines sera organisé à la colonie Jolie-Brise pendant les vacances d'automne.

### Passeport-vacances (8-16 ans)

Le Passeport vacances d'Yverdon-les-Bains a lieu durant les deux semaines des vacances d'automne. Il fêtera en 2009 ses 30 ans d'existence. Le Passeport vacances permet aux jeunes de participer à différentes activités organisées tout au long de ces quinze jours. Chaque année, ce sont plus de 500 enfants et adolescents qui participent aux quelque 170 activités proposées.

D'autres prestations existent dans la région (scouts, par exemple). Le service Éducation et Jeunesse invite les parents à se renseigner auprès du Groupement romand des activités de jeunesse (GRAJ), de Pro Juventute ou du Service de l'éducation physique et du sport du département de l'économie (canton de Vaud) qui recensent les différents camps organisés à l'intention des jeunes de 4 à 20 ans.

Service Éducation et Jeunesse



# Échange culturel avec Winterthur

Comme annoncé dans le N°34 du journal bonjour, un échange marquant le 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage des villes d'Yverdon-les-Bains et Winterthur, va permettre aux habitants des villes jumelles de découvrir les richesses respectives des deux cités. Dans cette optique, la ville de Winterthur, par sa délégation du jumelage a le plaisir de proposer le programme suivant :

**Le samedi 29 août 2009**  
08h07-10h35: Déplacement en train à Winterthur et accueil en musique à la gare  
Dès 10h50: Visite guidée de la vieille ville de Winterthur  
12h: Réception officielle à l'Hôtel de ville; accueil par le Président de la ville de Winterthur, Ernst Wohlwend  
12h30: Cocktail dînatoire dans le parc de l'Hôtel de Ville  
14h15-17h30: Activités individuelles selon inscriptions  
17h30: Souper et prise de congé  
19h28-21h52: Retour en train

Le programme détaillé des activités est sur le site de la commune.

## Choix des activités sur place:

1° Technorama, 2° Parc à gibier «Bruderhaus», 3° Château de Kyburg, 4° Les Musées de Winterthur, 5° Visite guidée «Développement urbain», 6° Programme libre.

### Conditions de participation:

- Peuvent s'inscrire à cet échange, tous les résidents Yverdonnois intéressés.

- Le nombre de participants étant limité, seules les deux cents premières inscriptions seront prises en considération.

Afin de garantir un déroulement optimal, une participation financière est demandée selon les modalités suivantes:

	PLEIN TARIF	ABT DEMI TARIF	AG
ADULTE DÈS 16 ANS	30.-	20.-	10.-
ENFANT	10.-	10.-	10.-

Chaque famille inscrite recevra la documentation personnalisée et le matériel de voyage dans la semaine précédant l'échange.

**Inscription et paiement:** au Greffe municipal, Hôtel de ville, 1<sup>er</sup> étage (vous obtiendrez votre billet de CFF au moyen de votre quittance, donc conservez-la!)

**Délai d'inscription:** Vendredi 31 juillet 2009.

ÉCHANGE CULTUREL AVEC WINTERTHUR - BULLETIN D'INSCRIPTION			
NOM(S) ET PRÉNOM(S):			
ADRESSE:			
NB DE PARTICIPANT ACTIVITÉ: N°1 ____ N°2 ____ N°3 ____ N°4 ____ N°5 ____ N°6 ____			
TARIF CFF	PLEIN TARIF	ABT DEMI TARIF	AG
ADULTE(S)	____ À FR. 30.-	____ À FR. 20.-	____ À FR. 10.-
ENFANT(S)	____ À FR. 10.-	____ À FR. 10.-	____ À FR. 10.-
PRIX TOTAL:			

# Le bouquet de subventions estivales 2009

Le bouquet de subventions estivales est proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien.

Notre partenaire pour cette offre est la gare CFF d'Yverdon-les-Bains.

Date du tirage au sort: 31 août à 16h00

## Quoi?

Le bouquet de subventions estivales propose des réductions sur l'achat des produits suivants:



**2000 économiseurs d'eau pour douche et/ou robinet**

33 vélos électriques



**175 abonnements CFF (150 ½-tarifs et 25 AG)**

200 abonnements Mobility Carsharing



## Conditions

Etre domicilié-e à Yverdon-les-Bains, avoir 18 ans (sauf pour les abonnements ½ tarifs et les catégories « Enfant 6-16 ans » et « Jeunes 16-25 ans » des abonnements généraux CFF) et ne pas cumuler les trois offres concernant la mobilité (vélo électrique, abonnement CFF et abonnement Mobility CarSharing).



**Economies d'eau sans perdre de confort: 2000 économiseurs d'eau subventionnés.**

Deux bons de réduction de Fr. 5.- sont accordés aux Yverdonnois-e-s pour l'achat d'économiseurs d'eau pour la douche ou le robinet. Ces économiseurs permettent une économie d'eau d'environ 50%.

Nos magasins partenaires pour cette offre sont: Carrel SA, C. Dubath SA, Coop Supermarché Yverdon, Manor Yverdon et Migros Yverdon.

## Comment ça marche?

Pour profiter de ces offres, il suffit de vous présenter au guichet du service de l'Urbanisme et des Bâtiments (2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville) avec une pièce d'identité.

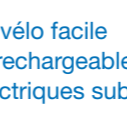
- Pour les économiseurs d'eau, vous recevrez directement un ou deux bon(s) de réduction.
- Pour les offres concernant la mobilité, les bons de réductions seront distribués par tirage au sort.

Vous devez donc vous inscrire à notre guichet (ou par mail à agenda21@yverdon-les-bains.ch) afin de participer au tirage au sort (voir dates ci-dessous).

Une fois que vous avez reçu votre bon de réduction, vous vous rendez dans un des magasins partenaires de la Ville qui vend ce produit et vous pouvez bénéficier de la subvention.

Une personne peut recevoir une subvention pour, au maximum, deux économiseurs d'eau et une des trois offres concernant la mobilité.

Les subventions de ce volet d'été 2009 sont accordées entre le 8 juillet et le 31 décembre 2009 pour les économiseurs d'eau. Pour les offres concernant la mobilité, les bons de réductions sont valables un an après la date du tirage au sort. (date de la facturation faisant foi/dans les limites des bons de réductions disponibles)



Le vélo facile et rechargeable: 33 vélos électriques subventionnés.

Une subvention de Fr. 300.- est accordée aux Yverdonnois(es) pour l'achat d'un vélo électrique (recommandé par NewRide, www.newride.ch).

Nos magasins partenaires pour ce produit sont: Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, La Poste Yverdon (Postshop), Romailier SA, Tylor Bike.

Date du tirage au sort: 30 juillet à 16h.



**Pour des trajets reposants: 150 ½ tarifs et 25 abonnements généraux CFF subventionnés.**

ABONNEMENTS DEMI TARIF		
TYPE DE ½ TARIF	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE
1 AN	150.00	30.00
2 ANS	250.00	50.00
3 ANS	350.00	70.00

ABONNEMENTS GÉNÉRAUX (AG)		
TYPE D'AG	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE (10% DU PRIX CFF)
ADULTES 25-64/65 ANS	3100.00	310.00
RETRAITÉ DÈS 64/65 ANS	2350.00	235.00
JEUNES 16-25 ANS	2250.00	225.00
JUNIOR POUR ÉTUDIANTS 25-30 ANS	2250.00	225.00
HANDICAPÉS	2200.00	220.00
ENFANTS 6-16 ANS	1500.00	150.00



# Dimanche 19 juillet 2009

## Yverdon-les-Bains

Passage du 96<sup>e</sup> Tour de France qui se déroule en 21 étapes sur 3500 km

Qualifiée comme étant de haute montagne, cette 15<sup>e</sup> étape, se déroulera sur la distance de 207 km 500, entre Pontarlier en France voisine et Verbier/VS en transitant par Yverdon-les-Bains, Moudon, Bulle, Les Mosses, Aigle, Martigny.

Yverdon-les-Bains se situe au km 37 de l'étape du jour; le passage du Tour de France est annoncé selon le dispositif suivant:

- Passage de la caravane vers **11h16**
- Arrivée des coureurs vers **12h56**

### Itinéraire

Av. de Grandson, rue de Neuchâtel, place Bel-Air, rue des Remparts, rue du Casino, rue Haldimand, rue Cordey, carrefour des Quatre-Marronniers, avenue des Bains, route de Pomy.

### Circulation

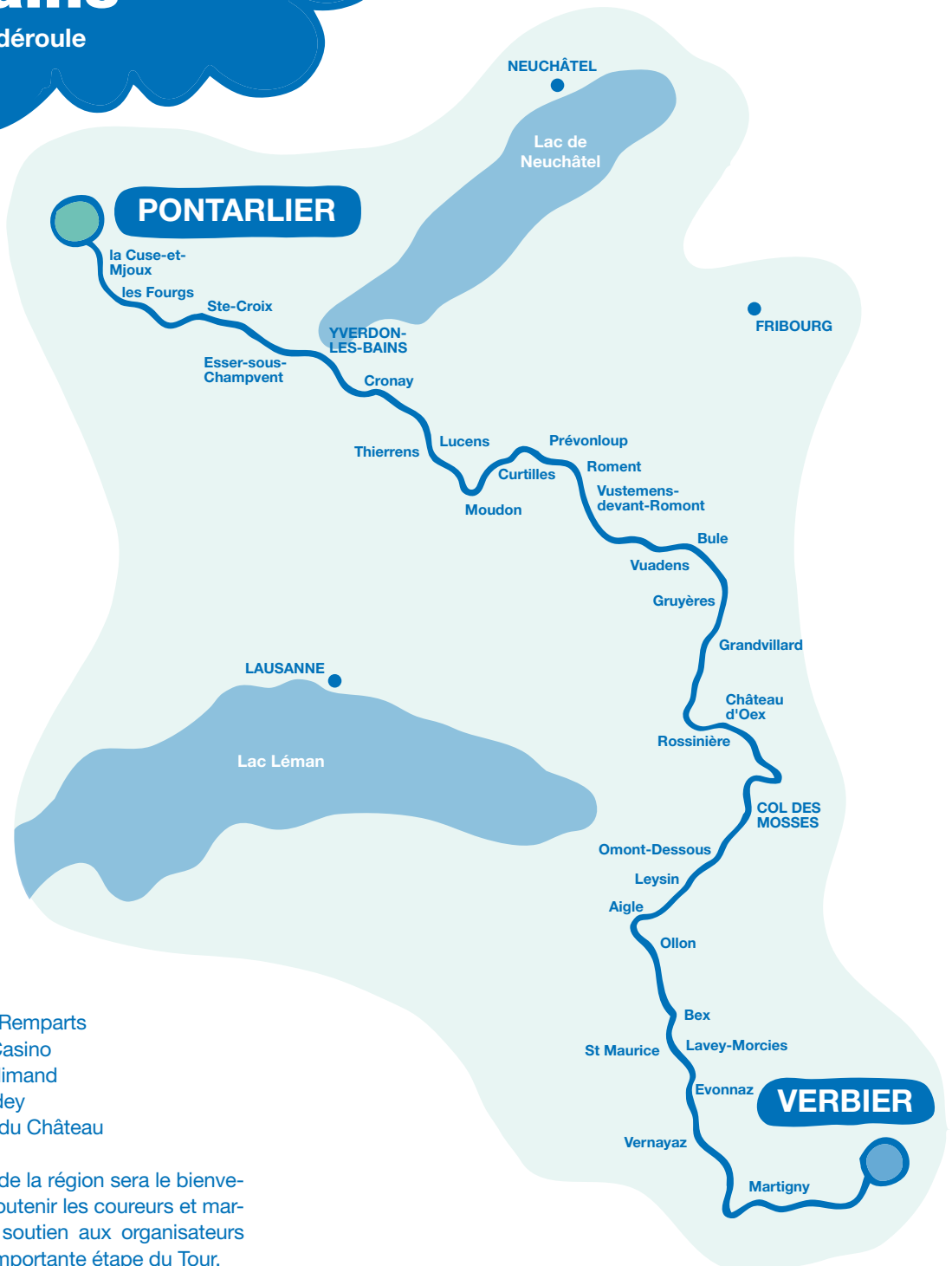
Les routes seront fermées à la circulation de **10h à 14h**. Toutefois, l'axe rue des Casernes, rue de l'Ancienne-Douane restera ouvert à la circulation routière jusqu'à **11h** (système fermeture Eclair).

### Stationnement

Les rues et parking suivants seront interdits au stationnement de **07h à 14h**:

- rue des Remparts
- rue du Casino
- rue Haldimand
- rue Cordey
- parking du Château

Le public de la région sera le bienvenu pour soutenir les coureurs et marquer leur soutien aux organisateurs de cette importante étape du Tour.



Cherchez des chambres pour étudiants durant la période du 17 août au 11 septembre!

#### Université d'été:

« Un musée des beaux-arts au 21<sup>ème</sup> siècle »

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains accueille des étudiants de niveau Bachelor et Master pour un programme de formation de haut niveau.

#### Souhaitez-vous participer à l'aventure ?

**Disponibilités:** de 1 mois à 15 jours

**Défraiements:** à discuter

**Repas:** organisés par la Ville, petit-déjeuner inclus

**Provenance des étudiants:** Italie, Allemagne, autres pays européens

**Renseignements:** Daniel-André Morend, 024 423 60 67 – dam@ylb.ch

La Municipalité remercie chaleureusement toute personne qui souhaite s'impliquer dans la démarche.

#### Impressum

**Conception et réalisation:** studio KO  
**Impression:** imprimerie cornaz sa

**Editeur responsable:**  
Commune d'Yverdon-les-Bains  
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

#### Comité de rédaction:

Aude Aegerter, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Rémy Jaquier, Véronique Jost, Daniel-André Morend, Pedro Camps